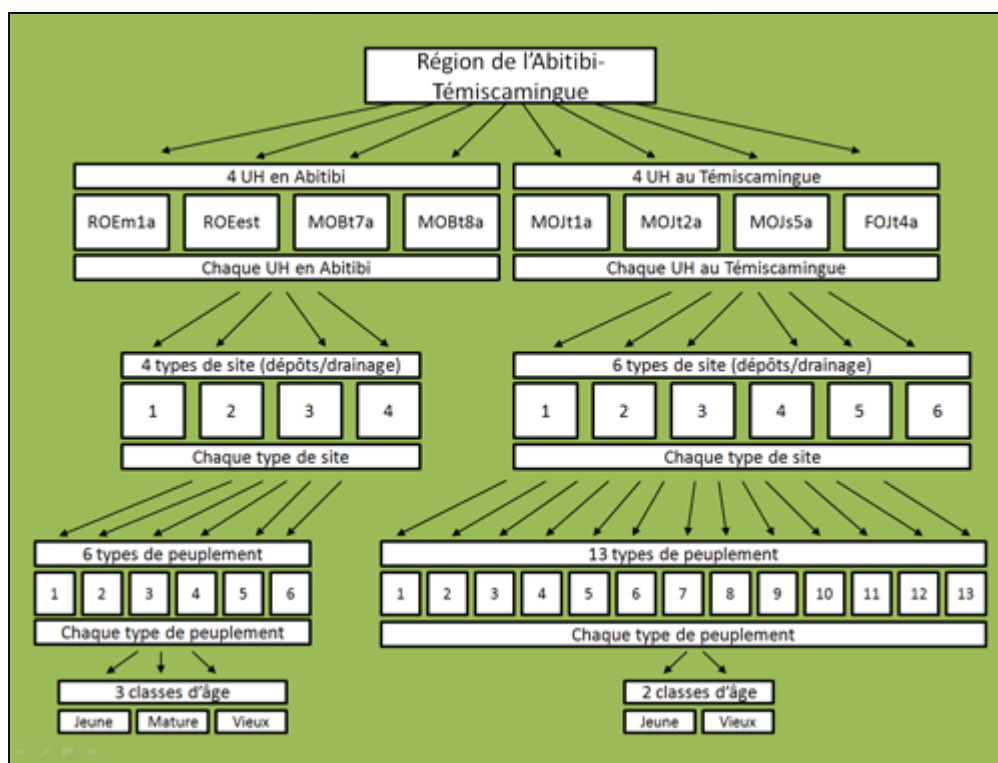




Le 22 février les Midis de la Foresterie accueillait [Nicolas Lecomte](#), Ph.D., Président de l'entreprise [Valeur Nature](#). Il nous a présenté, dans une conférence intitulée « Le passé, le présent et le futur de la forêt en Abitibi-Témiscamingue », la méthodologie et les résultats d'une étude réalisée dans le cadre d'un mandat de la Conférence régional des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue visant à définir les enjeux écologiques reliés à la mise en place d'un aménagement écosystémique propre aux forêts de l'Abitibi-Témiscamingue.

Les enjeux écologiques découlent de la différence entre l'état de la « forêt préindustrielle » et de la forêt actuelle et touchent notamment la composition/âge des peuplements (et de la forêt dans son ensemble), la connectivité/fragmentation, les changements climatiques et la structure interne des peuplements, incluant le bois mort. Pour ce faire, Nicolas Lecomte et son équipe ont utilisé le découpage des unités homogènes de végétation (UH) élaborées par le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune dont 4 couvrent l'Abitibi et 4 le Témiscamingue. Ensuite, chaque UH a été découpés en type de site (dépôt/drainage), 4 pour l'Abitibi et 6 pour le Témiscamingue, et chaque type de site en type de peuplement (composition), 6 en Abitibi et 13 au Témiscamingue. (Voir figure) Puis chaque type de peuplement lui-même divisé en classe d'âge, jeune, mature et vieux pour l'Abitibi et jeune et vieux pour le Témiscamingue.



Classification homogène des peuplements forestiers selon Nicolas Lecomte

Ces découpages ont été obtenus en superposant les cartes de feux (dont la plupart réalisées par la Chaire AFD) et des feux récents (MRNF) sur les données du 1^{er} décennal. Les zones incluant des perturbations humaines et les forêts privées ont été exclues. Ces mêmes données ont permis de décrire la variabilité spatiale et temporelle des cycles de feux et la variabilité historique par UH, c'est-à-dire la plage de variabilité historique de l'abondance de chaque type de peuplement au sein de chaque UH. En fin de compte, les enjeux ou carences correspondent à l'écart entre la variabilité historique et la description de la forêt actuelle et donnent une idée du degré d'altération du paysage. Mais reste à savoir si ces carences peuvent être comblées par l'apport potentiel d'aires protégées, par le vieillissement naturel des peuplements ou si elles nécessitent certaines interventions telles que des coupes partielles pour induire des changements de composition et de structure.

« On se retrouve avec une surabondance des peuplements de feuillus jeunes »

Pour l'UH correspondant au à l'ouest de l'Abitibi le constat est le suivant : on se retrouve avec une surabondance des peuplements de feuillus jeunes (110 000 ha) et une carence en vieilles pessières de 95 000 ha à 83 000 ha dépendant si on prend en compte le vieillissement. D'un point de vue global, la forêt actuelle de la région est relativement faiblement altérée dans certains endroits (Est de l'Abitibi) et plus fortement ailleurs (Ouest de l'Abitibi et Témiscamingue). Les principaux enjeux écologiques sont les suivants :

- Rajeunissement de la forêt et perte de forêt avec une structure interne complexe
- Enfeuillement de la forêt par des feuillus intolérants
- Perte de bois morts dans les jeunes forêts
- Fragmentations de la forêt et perte de connectivité

Selon Nicolas Lecomte, afin que l'état de la forêt actuelle se retrouve à l'intérieur de la variabilité naturelle, plusieurs défis devront être relevés :

- Effectuer les « bonnes » coupes aux bons endroits
- Agglomérer les coupes totales et partielles
- Maintenir le bois mort dans les jeunes et vieilles forêts aménagées
- Rationaliser le réseau routier en fermant des tronçons de chemins.

Enfin, suite au constat des écarts et des enjeux écologiques, la CRÉ devra mettre ce portrait en relief avec les contraintes économiques et industrielles et d'autres préoccupations du milieu régional afin d'arriver à un consensus concernant ce qui est souhaitable et ce qui est possible de mettre en œuvre en termes de l'aménagement écosystémique en Abitibi-Témiscamingue.

Résumé de la présentation:

[Vincent Maurin](#), étudiant à la maîtrise en biologie, UQAT